

# Les bistrotts de pays redonnent de la vie aux zones rurales

Vitrines touristiques, ces cafés servent une restauration à base de produits du terroir, orientent les visiteurs et proposent des animations. En Haute-Garonne, à Saint-Pé-d'Ardet, un « néo-bistrotier » tente ainsi d'insuffler un regain d'activités

## TOULOUSE

de notre correspondant

Louisou, retraité, attend son repas au comptoir. Le bistrot de pays de Saint-Pé-d'Ardet, minuscule village de 130 habitants au pied des Pyrénées, est devenu sa cantine quotidienne. « Je fais la cuisine pour dépanner, c'est plus social que commercial », explique le patron, Jean-Pierre Sentenac, un brin embarrassé de n'avoir que des sandwiches à proposer aux (rares) visiteurs de passage.

Les touristes en maraude dans ces contrées boisées du Comminges, au sud de la Haute-Garonne, s'arrêtent plus volontiers à La Palombière, un hôtel-restaurant perdu en pleine forêt, sur la route du col des Ares. Idéal pour écouter le brame du cerf un soir d'automne.

Depuis le café de Saint-Pé, simplement baptisé Le Bistrot, on entend plutôt les cris des enfants qui jouent dans la cour de récréation, de l'autre côté de la rue. « L'école se porte bien, on a même refusé du monde », se félicite Jean-Pierre Sentenac, qui veut croire à la renaissance de son village. C'est pour participer à ce regain fragile que cet enfant du pays, parti comme beaucoup d'autres « à la ville », a quitté, à l'approche de la cinquantaine, son poste d'éducateur à Toulouse pour reprendre



Le bistrot de pays de Saint-Pé-d'Ardet fait partie d'une fédération nationale créée en 2003. Le premier café de ce type avait ouvert dix ans plus tôt à Forcalquier, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

l'établissement, en juillet 2002. Dernier commerce du village, le café avait fermé ses portes depuis déjà trois ans. « Sur la fin, la vieille dame qui s'en occupait n'ouvrait

même plus tous les jours », se souvient le nouveau patron des lieux. « Il y a eu jusqu'à quatre bars dans le village », se remémore pour sa part Louisou.

Véritable lieu de vie, le bistrot de Saint-Pé est beaucoup plus qu'un simple café. La factrice qui passe sans s'attarder laisse une liasse de plis sur le comptoir. C'est

Jean-Pierre qui se chargera de distribuer le courrier aux propriétaires de résidences secondaires qui utilisent le lieu comme poste restante. « Un jour, on finira par remplacer La Poste », soupire le patron, en désignant le bureau de poste installé en face, dans la mairie, et qui n'ouvre plus que quelques heures par semaine.

Outre ces menus services, le « néo-bistrotier » s'efforce de proposer des animations dans son établissement. Passionné de dessin, il organise des cours de peinture l'après-midi avec le concours d'une enseignante québécoise venue s'installer dans le pays. Les murs du bistrot, couverts de tableaux, lui donnent un petit air de galerie d'exposition égarée en moyenne montagne. Le soir, l'endroit se transforme régulièrement en salle de concerts. Il accueille également des repas à thème, des débats avec des associations, etc. « C'est aux gens de venir lancer des idées », résume Jean-Pierre Sentenac, qui refuse « formellement » d'installer une télévision dans son café.

Comme le petit café de Saint-Pé, six autres « bistrotts de pays » émaillent le territoire du pays de Comminges-Pyrénées, qui regroupe 235 communes, essentiellement rurales et montagnardes, de Luchon à Saint-Gaudens.

Depuis juin dernier, tous arborescent la même enseigne, devenue une véritable marque déposée, propriété d'une Fédération nationale des bistrotts de pays, créée en 2003. Dix ans après le début de l'expérimentation à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), le concept de ces cafés a été copié dans de nombreuses régions. En Midi-Pyrénées, on en recense désormais 45, répartis dans huit « pays ». « Pas question de créer une chaîne en franchise, façon Mac-Do », assure Hervé Blin, chargé de développer la marque dans toute la région.

Pas question non plus de voir un prétendu bistrot de pays s'im-

planter en ville. Le label est réservé aux établissements des communes rurales de moins de 2 000 habitants. L'objectif est de faire vivre les villages en aidant l'un de ses derniers commerces à se maintenir. L'accent est mis sur l'accueil et les services. « Les activités d'hier n'ont pas d'avenir », estime Hervé Blin. Les bistrotts de pays sont invités à servir une petite restauration à base de produits du terroir et à proposer des dépliants sur les produits locaux et les curiosités du

## La région

### Midi-Pyrénées compte 45 bistrotts de ce type, répartis dans huit « pays »

pays. Vitrines touristiques, ils doivent également devenir des petits foyers ruraux d'animation en restant ouverts toute l'année, et pas seulement durant les beaux jours, et proposer des animations à la population.

Pour remplir au mieux toutes ces nouvelles fonctions, les patrons multifonctions des nouveaux bistrotts de pays ont suivi une formation étalée sur dix-huit mois dans la région Midi-Pyrénées. Dernière originalité, la fédération a confié à la société Eco-cert, le numéro un français de la certification des produits de l'agriculture biologique, le soin de réaliser un audit de ces bistrotts. Les inspecteurs qui viendront contrôler les établissements munis du précieux label disposent ainsi d'un véritable cahier des charges de plusieurs pages, visant à mesurer à la fois l'aspect extérieur du bistrot, la propreté, la qualité de l'accueil... ou encore l'existence d'un portemanteau.

Stéphane Thépot

## TROIS QUESTIONS À... JEAN MAURIZOT

**1 En tant qu'élu de Lardiers (Alpes-de-Haute-Provence), vous avez été le premier à créer un bistrot de pays. Pouvez-vous nous expliquer comment est née cette idée ?**

Je me souviens avoir entendu Bernard Raynal, le créateur du concept, développer son projet lors d'un colloque. Je m'occupais alors du pays d'accueil touristique de Forcalquier, qui n'existe plus aujourd'hui. J'ai contacté quelques établissements et j'ai senti que le vent était favorable. Avec l'aide financière du programme

européen Leader, nous avons pu embaucher une animatrice locale pour développer le projet. Celui-ci a vite reçu une résonance médiatique importante. L'idée s'est rapidement exportée et a même été copiée avec quelques variantes dans d'autres régions.

**2 Faut-il être dans un pays touristique pour cette formule ?**

Forcalquier, ce n'est pas les gorges du Verdon. Nous n'avons pas de station de ski, c'est une zone rurale, où les villages, assez dis-

persés, ne dépassent pas les 800 habitants. L'objectif n'était pas d'y développer le tourisme, mais de maintenir les derniers commerces.

Nous avons presque dû modérer certaines chambres de commerce, qui souhaitaient surtout mettre l'accent sur l'aspect touristique. Je pense que toutes les zones rurales ont vocation à accueillir des bistrotts de pays.

**3 Dernier commerce d'un pays, le bistrot est-il encore un café, ou**

**un véritable « multiservices » qui sert, par ailleurs, des boissons ?**

C'est vraiment du cas par cas. On ne peut pas demander à un bistrot de faire aussi dépôt de gaz, s'il n'a pas la place de stocker les bonbonnes. Ou de faire épicerie s'il n'a ni l'espace, ni le temps, ni même l'envie. L'essentiel, c'est quand même d'abord de pouvoir être accueilli avec un mot, un sourire. Et ça, c'est déjà beaucoup.

Propos recueillis par S. Th.

## Un nouvel axe autoroutier de 125 km en Normandie

LE PREMIER MINISTRE, Dominique de Villepin, et le ministre des transports, Dominique Perben, devaient inaugurer, vendredi 21 octobre, un nouveau tronçon de l'autoroute A28 entre Rouen et Alençon. Ce nouvel axe autoroutier de 125 km sera ouvert aux automobilistes jeudi 27 octobre. Il permet un gain d'une heure sur le trajet entre Rouen et Alençon. Par ailleurs, l'A28, réalisée par la société Autoroute de liaison Seine Sarthe (ALIS), poursuit le contournement de la région Ile-de-France par l'ouest en dessinant une nouvelle rocade francilienne qui, depuis Le Mans, passe par Rouen, Amiens, Saint-Quentin, Reims et Troyes (Le Monde du 14 janvier). Cette autoroute (E402) intègre un axe autoroutier européen qui, après l'ouverture, en décembre, du tronçon Tours-Le Mans, permettra d'aller de Calais à Bayonne par l'autoroute sans passer par Paris. Le coût de cette infrastructure (924,9 millions d'euros) a été financé par des fonds publics (349,2 millions d'euros) et privés (575,7 millions d'euros).

## Exposition sur les projets d'urbanisme à Paris

LES 37 OPÉRATIONS d'aménagement en cours dans la capitale font l'objet d'une exposition au pavillon de l'Ardenne (21, boulevard Morland, Paris-4<sup>e</sup>), depuis jeudi 20 octobre et jusqu'en janvier 2006. Près de 1 000 hectares, soit 10 % du territoire parisien, sont concernés. Construite autour de quatre thèmes – « réhabiliter la couronne », « investir les enclaves », « continuer les faubourgs », « réparer la ville de l'après-guerre » –, elle permet de découvrir, en plus des chantiers emblématiques des Halles ou des Batignolles, des opérations d'envergure comme la couverture du périphérique dans trois sites d'accès à la capitale (porte des Lilas, porte de Montreuil et porte de Vanves) ou l'aménagement du quartier de Paris Nord-Est, constitué de 200 hectares entre le canal de l'Ourcq et la porte de La Chapelle.

## France Culture Le Monde

Science Frictions

par Michel Alberganti

### « Comment se débarrasser des déchets nucléaires ? »

Avec Bernard Bigot, haut commissaire à l'énergie atomique (CEA); Benjamin Dessus, président du Conseil scientifique et technique du Fonds français pour l'environnement mondial.

Samedi 22 octobre 12h - 12h30

Le Monde



## Des communes d'Isère sont mécontentes de devoir refaire leur réseau d'eau pour STMicroelectronics

L'entreprise va supprimer 85 emplois dans le secteur

### GRENOBLE

de notre correspondant

Depuis le 3 octobre, et jusqu'au 4 novembre, le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg) soumet à nouveau à l'enquête publique son projet de doublement de l'alimentation en eau potable du Grésivaudan. Un premier avis défavorable avait été rendu pour défaut d'étude d'impact.

C'est dans cette zone qu'est implanté le fabricant de semi-conducteurs STMicroelectronics, qui a annoncé, le 28 septembre, sa décision de supprimer 321 emplois en France, dont 85 à Crolles (Le Monde du 30 septembre).

Estimé à 25 millions d'euros, le projet est destiné, en effet, à répondre aux besoins des industries de la micro-électronique, très consommatrices en eau qu'elles utilisent pour le nettoyage des plaques de silicium. « Les débits de pointe ont doublé en cinq ans », relève le rapport qui sert de fondement à l'enquête publique. La consommation d'eau quotidienne est évaluée en 2004 des deux communes de Crolles et de Bernin à 13 950 m<sup>3</sup> en moyenne (16 620 m<sup>3</sup> en périodes de pointe), soit 10 % à 15 % (jusqu'à 20 % en période de pointe) de la consommation totale du Sierg qui regroupe 36 communes représentant 236 000 habitants. A l'horizon 2020, ces besoins sont évalués à 25 500 m<sup>3</sup> d'eau en moyenne par jour (29 325 m<sup>3</sup> en période de pointe).

La capacité de la canalisation existante ne permettant pas de répondre à l'augmentation de la demande, le Sierg a décidé de construire une seconde canalisation sur 18 km. « La présence d'une ressource en eau abondante et naturellement pure, a participé à la décision de STMicroelectronics de s'implanter à Crolles », justifie le président (PC) du Sierg, Claude Bertrand, vice-président du conseil général de l'Isère.

Le projet suscite pourtant l'inquiétude de plusieurs associations, dont l'UFC-Que choisir, regroupées depuis cet été au sein du Collectif eau de la région grenobloise (Coerg). Celui-ci s'interroge sur les conséquences du projet sur la facture d'eau des usagers.

« Le financement des investissements sera assuré par la consommation supplémentaire », assure Claude Bertrand. Pour parer « à toute baisse brutale, voire à une suppression pure et simple de la demande par abandon du site par STMicroelectronics, ou par changement radical dans le processus de fabrication », M. Bertrand a sollicité le conseil général de l'Isère pour garantir les emprunts engagés par le Sierg pour financer les travaux.

### « POIDS DE LA DETTE »

« Il ne serait pas envisageable pour les communes adhérentes au Sierg d'avoir à faire supporter le poids de la dette résiduelle sur leur population à travers une augmentation du prix de l'eau qui pourrait être alors de 40 % », reconnaissait l'élu dans un courrier adressé au président (PS) du conseil général, André Vallini, daté du 5 août 2003.

« Au prétexte qu'une entreprise peut potentiellement délocaliser un jour ou être en difficulté, il ne faudrait plus rien faire pour accompagner le développement économique », s'agace François Brottes, député et maire (PS) de Crolles qui craint que « les entreprises n'accélèrent leur délocalisation ».

## À NOS LECTEURS

En raison des vacances de la Toussaint, la parution de la page Régions s'arrête. Ces informations seront traitées sous une autre forme à partir de notre numéro du lundi 7 novembre daté 8.

Quelques jours après l'annonce des 1 240 emplois supprimés par Hewlett-Packard, la demande est néanmoins devenue embarrassante pour le conseil général qui n'a d'ailleurs toujours pas délibéré.

Le Sierg se dit prêt à retirer le projet s'il n'obtient pas les garanties. Le collectif d'association réclame « un débat public sur l'utilisation de la ressource en eau de la région grenobloise la plus conforme à l'intérêt général ». S'appuyant sur les conclusions du premier commissaire enquêteur, il dénonce l'absence de présentation au dossier d'enquête d'une solution alternative moins onéreuse, qui a fait l'objet d'une estimation de la Régie des eaux de Grenoble, l'autre producteur public d'eau potable de la région grenobloise (175 000 abonnés).

Cette solution, environ « 25 % moins chère », confirme son président (Vert) Vincent Fristot, consisterait à raccorder la conduite supplémentaire du Sierg à son réseau, en capacité de supporter des débits trois fois supérieurs à ceux qu'il véhicule aujourd'hui.

Le Sierg, au contraire, sera obligé de renforcer ses capacités de transit dans sa partie amont, voire d'aller chercher de l'eau dans le massif de l'Oisans et de l'acheminement, notamment par un tunnel de 7 km creusé sous le massif de Belle-donne, ce qui représenterait un investissement supplémentaire de plus de 100 millions d'euros.

Le porte-parole du Coerg, Didier Medori, regrette que « les collectivités s'engagent dans des équipements surdimensionnés alors que les industriels ne garantissent pas l'évolution de leur consommation ». La direction de STMicroelectronics a confirmé que « dans le cadre de [sa] visibilité actuelle, des prévisions pour 2020 seraient sans fondement ».

Nicole Cabret

## Le président de Languedoc-Roussillon veut titulariser les TOS

### MONTPELLIER

de notre correspondant

A l'occasion d'une réunion du conseil régional sur le plan pluriannuel d'investissements pour les lycées pour la période 2005-2010 qui s'est tenue jeudi 20 octobre, le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Georges Frêche, a proposé « de titulariser les 422 TOS [techniciens et ouvriers de service, personnel non enseignant des établissements] employés dans la région dès que les décrets d'application de la loi de décentralisation le permettront ».

« Ces postes à temps partiel deviendront de fait 422 postes à temps plein, ce qui représente pas moins de 106 créations nettes de postes à plein temps, a-t-il précisé. Nous financerons les 11,5 millions d'euros nécessaires par un pour répondre aux besoins des lycées jusque-là ignorés par l'Etat. »

Autre priorité : la création et la rénovation des lycées. En investissant 1 milliard d'euros dans les cinq ans à venir, le conseil régional prévoit de bâtir neuf nouveaux lycées d'ici 2010 et d'entamer de très gros travaux de réhabilitation dans 70 des 88 établissements publics qui accueillent 77 000 lycéens du Languedoc-Roussillon.

Fustigeant « l'héritage d'un parc immobilier à bout de souffle », Georges Frêche a annoncé que la priorité serait donnée à la sécurité (incendie, chaufferies, circuits électriques) et déclaré vouloir « faire de la région, en matière éducative, un exemple national ». Les lycéens privés devront, eux, se serrer la ceinture, le président de la région estimant que la loi n'oblige pas à subventionner ce secteur.

Philippe Palat « Midi libre » pour Le Monde